

COMMISSION PARITAIRE

RELEVÉ DE DECISIONS DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012

La Commission paritaire de l'IEP de Paris, réunie le lundi 10 décembre à 18 heures en salle François-Goguel :

- A reconnu, à l'unanimité, et de façon temporaire jusqu'au 24 février 2013 inclus l'association « Les Parisiennes ».
- A émis un avis favorable, à l'unanimité, sur le projet de résolution concernant l'oral de langue à l'examen d'entrée 2013.
- A adopté, à l'unanimité, la résolution concernant la procédure de désignation du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice de l'IEP.
- A adopté à l'unanimité, sous réserve de modification ultérieure, le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2012.